

RÉSUMÉ: La Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives revendique d'analyser les faits de langues tels qu'ils apparaissent dans des énoncés (par opposition aux phrases). Cette perspective a ouvert la voie à l'analyse de corpus authentiques, notamment chez les linguistes culioliens travaillant sur plusieurs langues, comme c'est le cas avec les travaux de Jacqueline Guillemin-Flescher (1981 *inter alii*). Dans cet article, l'auteure s'appuie sur un fait de langue – la forme *COME+ING* en anglais dans *she came running in* – pour préciser le positionnement de la TOPE par rapport au recours à des corpus *ad hoc* de petite taille. La forme *COME+ING* en anglais constitue un problème de traduction (Chuquet 2004) de sorte que plusieurs schémas de traduction sont attestés pour tenter de rendre en français l'aspect subjectif et vivide de la tournure. A partir d'un corpus de textes littéraires principalement du 19^{ème} siècle, Chuquet 2004 montre que c'est la traduction en français par *VENIR* qui est la plus fréquente. Ce résultat est en contradiction avec les résultats obtenus à partir de deux corpus ultra contemporains utilisés dans cette étude (CODEXT/LINGUEE). L'hétérogénéité dans les résultats rappelle l'importance de la dimension diachronique, rendue encore plus saillante dans l'exercice de la traduction. Tout en attirant l'attention sur la complexité du phénomène de traduction à l'œuvre, l'auteur montre les limites de l'analyse sur corpus très petits et ses avantages, puisqu'elle permet une analyse qualitative fine compatible avec une classification des opérations de repérages plutôt que de marqueurs.

Mots-clés: Enonciation – corpus *ad hoc* – *COME+V-ING* – traduction – *translation studies*.

Introduction

Dans les travaux d'Antoine Culioli, les exemples – comme *Jean, son père, il est à Paris* (Culioli 1999, T2, 104) – ne sont pas extraits d'un corpus formalisé. Culioli utilise des exemples qu'il produit intuitivement ou parfois qu'il présente comme ayant été entendus. Il les introduit par des énoncés qui permettent leur ancrage dans un échange fictif. On trouve ainsi des exemples introduits par « Si vous dites à un moment donné » ou « Et maintenant si vous dites » (Culioli 2002 : 51). On voit la différence avec le classique « Prenons un exemple » typique d'une démarche normative.

Les exemples de Culioli sortent de l'ordinaire pour un linguiste des années 1970. Cela se vérifie parce qu'en premier lieu ils s'opposent à des exemples « de grammairiens » non énonçables, comme **Un chat est sur le paillason vs. Il y a un chat sur le paillason* (ibid, 133). En second lieu, cela ressort à travers la complexité ou l'originalité de ses exemples : parce que tout exemple énonciativement bien formé est susceptible d'être intégré à son raisonnement, Antoine Culioli prend en compte des énoncés qui sont d'une grande complexité linguistique comme *Non mais des fois!* (Culioli 1999, T3, 135) et qui doivent obligatoirement être liés à un contexte reconstruit et précisé : « Par exemple, à X qui dit : « Est-ce que tu peux me prêter 1000 francs ? », Y pourra répondre en rejetant la demande avec indignation, grâce à ce *non mais des fois!* » (ibid).

Avec ces énonçables, il prend le contre-pied des exemples syntaxiques dont l'acceptabilité dépend de l'introspection de leur auteur et qui peuvent être sujet à caution. Pour chaque exemple énonçable, il l'envisage, par un travail de glose métalinguistique (Lebaud & Kloog 2013), en comparaison avec d'autres exemples qui sont ou non énonçables.

¹ Université Paris Est, EA IMAGER, 94000 Créteil. lucie.gournay@u-pec.fr

Ainsi, au fondement de la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (TOPE), on trouve :

- une démarche hypothético-déductive qui se fonde sur des exemples acceptés par tous et choisis pour les propriétés qui les rendent énonçables (et non uniquement pour leurs propriétés syntaxiques);
- un objectif de variation et comparaison qui implique le recours à des exemples non énonçables, amenés dans le débat pour faire ressortir la singularité des marqueurs qui sont à l'origine du caractère énonçable des exemples comparables avérés.

Depuis Guillemin-Flescher 1981, la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives s'est dotée d'une méthodologie fondée sur la collecte d'exemples à partir d'un corpus formalisé. En effet, dans le but d'analyser d'un point de vue énonciatif, les spécificités de l'anglais par comparaison au français, Guillemin-Flescher 1981 s'appuie sur un corpus littéraire de traductions du français vers l'anglais dont sont extraits des schémas récurrents de traduction. Au fur et à mesure, cette méthodologie se développe et, que l'on travaille sur des faits de langue écrite (par exemple, spécifiques à la langue littéraire) ou sur une langue pour laquelle le linguiste n'a pas la compétence native, on a recours à un moment de la démarche hypothético-déductive à un corpus d'exemples authentiques pour lesquels on a accès au contexte.

Afin de montrer comment le recours au corpus est envisagé, je prendrai un objet d'étude précis, le cas de la traduction en français de la forme anglaise *COME+V-ing*. L'objectif de cet article est de montrer comment, dans la perspective contrastiviste énonciative, on fonde l'analyse sur le recours à un corpus et comment on mesure les limites et les biais de cette démarche.

1 Les spécificités du positionnement de la TOPE

La Théorie d'Antoine Culioli, c'est une réflexion sur le langage qui est fondée sur l'exploration des faits de langue. L'objectif est de réunir des indices linguistiques d'un fonctionnement singulier. Pour ce faire, on a recours à la modélisation des opérations de détermination du sens. L'exploration des faits de langue, leur collecte, constitue la première étape de cette démarche. Dans cette partie, on rappellera quels sont les types de problèmes traités par la TOPE, ce qui permettra de comprendre les enjeux méthodologiques qui suivront.

1.1 Intersubjectivité vs. opérations énonciatives

Comme le rappelle Vogüé 1992, la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives, ne s'intéresse pas à l'énoncé comme lieu d'intersubjectivité ou de positionnement. On distingue donc l'énonciation selon Benveniste, qu'il définit dans l'article *L'Appareil formel de l'énonciation*², et l'énonciation selon Culioli, qui lui envisage le processus de construction de l'énoncé.

Cependant, il y a un malentendu (Ibid, 87) qui découle du fait qu'une opération majeure dans la construction de l'énoncé s'appuie sur le repérage par rapport à une source origine. Cette source origine est désignée par le terme *énonciateur*.

(...) la construction énonciative procède d'opérations de repérage, et en particulier qu'elle passe par la détermination de points de vue différenciés. Ces points de vue sont appelés repères énonciatifs (il faudrait dire repères mis en jeu par le processus d'énonciation). Parmi ceux-ci, on distingue un repère origine, désigné pour cette raison comme le repère énonciateur...(Ibid, 81)

² Benveniste (1970)

Ainsi, dans la Théorie des Opérations prédicatives et énonciatives, le terme « énonciatif » doit être interprété comme renvoyant aux opérations constitutives de l'énoncé. Comme le rappelle Michel Viel dans la préface de *Variations sur la Linguistique* (Culioli 2002) « cette conception [celle de Benveniste] de l'énonciation, à la fois rigide et restrictive, n'est pas celle de Culioli pour laquelle il n'y a pas de *non* énonciatif. »

L'énonciateur selon Culioli est donc le repère abstrait situé au fondement de toutes les déterminations d'un énoncé. Il est récupérable par l'analyse de l'énoncé et n'entretient pas de relation directe avec un locuteur. Par opposition, l'énonciateur de Benveniste est associable au locuteur réel et se matérialise dans l'énoncé à travers des marqueurs de subjectivité.

Avec cette première précision, on voit que les problématiques traitées par la TOPE révèlent, à travers l'étude des langues, des fonctionnements plus généraux liés au langage.

De ce point de vue, on peut d'une certaine manière rapprocher la TOPE des grammaires génératives.

1.2 Syntaxe vs. opérations prédicatives

Le sigle TOPE est utilisé la première fois lors d'une série de conférences (1986) à l'étranger données par Sarah de Vogüé³, qui se référait ainsi au titre du séminaire d'Antoine Culioli à l'Université Paris 7. Une des raisons pour lesquelles ce sigle a ensuite circulé tient sans doute à la parenté qu'il permettait de construire implicitement avec les grammaires génératives elles-mêmes désignées par des sigles : GB, HPSG, LFG, CG.⁴

Ainsi, la TOPE se démarquait des approches dites énonciatives, qui s'intéressent au dialogisme, à la polyphonie, à l'argumentation etc. pour rallier le groupe des courants linguistiques théoriques qui s'intéressent au langage et étudient le fonctionnement des langues.

En effet, les problèmes de linguistique que se posent les linguistes de la TOPE et les générativistes sont souvent les mêmes. C'est ce que l'on peut montrer à travers un puzzle tiré du français courant.

- (1) Je vais me la faire (*je vais la cogner, je vais l'avoir...*)
Il va se la faire (*il va la cogner, il va l'avoir...*)
(2) *Je vais me te faire (pour dire : *je vais te cogner*)

Si les énoncés en (1) sont attestés avec le sens détrimental tel que précisé entre parenthèses, la variante proposée en (2) n'est pas attestée. On voit là émerger une impossibilité syntaxique liée à un changement de pronom, puisque le bénéficiaire en (2) est identifié à un co-énonciateur (cf. *te*), ce qui n'est pas le cas en (1) où on renvoie à un bénéficiaire (cf. *la*) défini dans l'absolu, en dehors de la situation d'énonciation.

Des puzzles comme celui-ci sont typiquement des problèmes qui intéressent les générativistes et les linguistes de la TOPE. La différence réside dans l'approche épistémologique qui repose sur des fondamentaux opposés.

Tout d'abord, la TOPE est fondée sur l'idée que le sens n'est appréhendé qu'en fonction des traces matérielles qu'on retrouve dans l'énoncé (incluant parmi d'autres, les traits prosodiques). Dans les années 80, la TOPE se distingue ainsi des grammaires qui fondent leur approche sur l'hypothèse d'une structure profonde.

En conséquence, les grammaires générativistes formalisent un état de langue idéalisé, souvent éloigné de la réalité de la langue produite. Pour traiter de la contrainte

³ Je remercie Sarah de Vogüé pour avoir répondu à mes interrogations sur la variante TOPE/TOE. Dans ma grande naïveté, j'étais persuadée que TOPE était apparu après TOE.

⁴ Mais tous ces sigles sont en anglais : Government and Binding, Head-Driven Phrase Structure Grammar, Lexical Functional Grammar, et Cognitive Grammar.

illustrée par la comparaison de (1) et (2), un linguiste générativiste cherchera à mettre en avant d'autres tests et manipulations, faisant varier les éléments de la combinatoire⁵.

Pour le linguiste de la TOPE, le premier travail sera d'augmenter le corpus d'observables avec des exemples afin de voir si d'autres propriétés n'émergent pas. Parmi ces propriétés, certaines concernent l'énoncé dans son périmètre étroit et d'autres, l'énoncé élargi à son contexte. Dans la majorité des cas, cette extension du champ des observables passe par la collecte d'exemples authentiques, dans un corpus oral ou écrit.

(3) J'adore ce genre de livre !! **je vais me le lire celui-là** !!⁶

(4) Si je te demande de te souvenir d'un nombre compliqué, disons 1'376'848'621, **tu vas te le répéter** plusieurs fois dans ta tête et tu vas finir par t'en souvenir⁷.

(5) Rosetta a rendez-vous avec son copain le Rocher et **elle va se le faire**...mais en douceur, comme prévu pour le plan des approches !⁸

On voit dans les énoncés (3) et (4) par exemple que la valeur détrimentale disparaît malgré une configuration syntaxique identique, et qu'en (5) elle apparaît dans un contexte contrastif particulier (cf. *mais en douceur*...).

Dans le corpus on trouvera d'autres types d'observables : les segments qu'on ne trouve pas, ceux qui sont peu fréquents, ceux qui sont fréquents etc. Autrement dit, les données que l'on se forge à partir d'un corpus intègrent la démarche hypothético-déductive, à côté d'autres données comme les inénonçables du type vu en (2) ou encore la valeur interprétative quand elle est incontestable.

Dans ce qui va suivre, on s'intéressera à la façon de se forger les données, à partir d'un corpus bilingue, dans le but de mener l'analyse d'un fait de langue contrastif. Pour ce faire, on étudiera un fait de langue qui constitue un problème de traduction déjà connu.

2 COME+V-ING et ses traductions en français

La construction COME + V-ING pose des problèmes de traduction en raison de la complexité de la tournure qui n'a pas d'équivalent strict en français. Comme le dit Chuquet 2004, « on a souvent l'impression de ne pas réussir à traduire pleinement en français » (ibid, 59). Intuitivement, cette construction semble liée à l'expression d'un déplacement qui crée un évènement inattendu pour quelqu'un. C'est ce que l'on le voit dans les exemples suivants:

(6) About midnight, while we still sat up, the storm **came rattling** over the heights in full fury.

(7) The block fell into another spire and with a clangor of noise that echoed across the room, the castle **came tumbling down**⁹. (Chuquet, 2004, 58)

En (6) on exprime l'effroi causé par l'orage qui s'abat non loin de la maison. En (7), il s'agit de l'effondrement d'un château de construction qui fait suite à une maladresse de l'enfant. Dans les deux cas, l'énoncé permet la représentation d'un fracas. En (6) c'est le procès RATTLE qui construit cette représentation puisque RATTLE signifie hors

⁵ On peut imaginer par exemple : Je vais me faire le traître vs. *je vais me le traître faire / *je vais me faire toi vs.* je vais me te faire.

⁶ www.cestmafournee.com/2012/02/pain-de-mie.html

⁷ <http://forums.futura-sciences.com/biologie/521597-test-de-memoire-alzheimer.html>

⁸ <http://tempsreel.nouvelobs.com/sciences/20140802.OBS5375/comete-la-sonde-rosetta-a-l-heure-du-rendez-vous.html>

⁹ Tiré de *Venture to midnight: Masquerade*, de Bryan Pedas, 2005, p. 59.

contexte *faire un bruit continu de claquement*. En (7), la dimension sonore est exprimée explicitement par le GP *with a clangor of noise*.

Dans les réalisations de COME+V-ING, V -ING est souvent suivi d'une particule ou d'une locution prépositionnelle permettant de construire un résultat. C'est le cas en (7) avec la particule DOWN.

Ceci explique pourquoi Chuquet 2004 parle pour COME+V-ING qu'elle étudie dans des œuvres littéraires de « la représentation orientée d'un événement perçu » (ibid, 58). En effet, pour l'auteur, la construction permet de représenter un événement impliquant un déplacement, et le poser comme perçu par rapport à un point de repère qui lui sert aussi de point d'arrivée. Il s'agit d'un repérage complexe déictique – par rapport à So comme point de repère dans une situation d'énonciation – et subjectif – par rapport à So comme sujet qui perçoit. En d'autres termes, on construit l'idée que le terme du déplacement est identifié à un point de repère subjectif, de sorte que l'évènement a un impact sur So.

Dans le passage vers le français, la construction COME+V-ING pose des difficultés de traduction qui amènent le traducteur à faire des choix. Voici les traductions de (6) présentées dans Chuquet (2004, 58):

(6) About midnight, while we still sat up, the storm **came rattling** over the heights in full fury.

(6') (trad. S. Monod) La tempête **se déclencha à grand fracas** au-dessus de Hurlémont (...)

(6'') (trad. F. Delebecque) L'orage **vint s'abattre en pleine furie** sur les Hauts (...)

En (6'), c'est la valeur aspectuelle de COME qui est privilégiée avec la traduction par « se déclencha ». Ce choix revient à privilégier la représentation d'un événement soudain et à neutraliser le point de vue subjectif.

En (6''), ce qui est privilégié, par le choix de traduire par VENIR, c'est l'opération de repérage déictique par rapport à un point repère interne à la situation décrite. Ainsi dans la traduction française ici, c'est le point de vue subjectif qui est mis en avant.

Pour étudier les traductions de COME+V-ING, dans le but de déterminer quels facteurs font que, dans la traduction, le choix penche pour telle ou telle valeur, il est nécessaire de constituer un corpus d'énoncés authentiques et leur traduction en français. Un premier objectif, une fois le corpus constitué, est de déterminer les options de traduction récurrentes.

Dans ce qui suit, je vais me concentrer sur ce premier objectif que j'aborderai tout d'abord en me focalisant sur les difficultés à constituer des corpus. Ainsi, on verra que les emplois de COME+V-ING et les options de traduction privilégiées diffèrent de manière non triviale en fonction des propriétés du corpus – le nombre d'exemples, les genres de discours, la date de production des exemples etc. Cette variété, couplée au caractère limité des corpus *ad hoc*, rend hasardeuses les conclusions sur la caractérisation, tout contexte confondu, de COME+V-ING et les choix de traduction privilégiés.

3 Quelles ressources pour constituer un corpus d'exemples bilingues ?

Se constituer un corpus de travail avec des énoncés originaux et leurs traductions est très difficile et pose un problème éthique important.

Le premier problème tient à l'aspect quantitatif comme le montre Zanettin 2013. En effet, il n'existe pas de base de mémoires de traduction suffisamment fiables, comme le sont les grands corpus unilingues numérisés (cf. COCA BYU, BNC etc.), qui permettent de faire varier les registres oraux et écrits, les grands genres de discours, ou les dates de productions. Indépendamment du parallèle que l'on peut vouloir tracer entre les différents types de corpus utiles pour étudier la traduction (des corpus bilingues de traduction, des

corpus comparables, un mixte des deux), si l'on se focalise juste sur des corpus bilingues de textes originaux et leur traduction, il y a là un manque qui rend nécessaire aujourd'hui une certaine forme de bricolage, allant du corpus *ad hoc*, constitué par le linguiste lui-même, à l'extraction de mémoires de traduction peu fiables.

En effet, on trouve sur Internet quelques bases de données bilingues très pratiques comme WEBITEXT ou LINGUEE, qui mettent à disposition des internautes des mémoires de traduction, à partir desquelles on peut faire des requêtes. Cependant, les requêtes possibles sont limitées ce qui est dû à la fonction initiale de ces mémoires de traduction qui est d'apporter des ressources aux traducteurs ou apprentis traducteurs. Ainsi, dans le cadre d'une démarche de recherche en linguistique, ces bases de données sont insuffisantes pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, si on peut récolter une série de couples d'exemples, il n'est pas toujours possible de savoir quel est l'exemple source par rapport à l'exemple résultat de la traduction.

Aussi, la qualité de la traduction ne peut être appréhendée par une information sur le traducteur, ce qui est faisable lorsque l'on travaille sur des traductions publiées : on constate par exemple que le traducteur est un professionnel et non un amateur ou une machine. Le problème de la qualité n'est pas négligeable comme le montre Kübler 2013 lorsqu'elle s'adresse aux traducteurs et aux linguistes dans une partie dont le sous-titre éloquent est « *Pourquoi utiliser d'autres corpus que Linguee ?* ».

Les requêtes sont limitées à de la reconnaissance de suite de caractères puisque que les textes utilisés n'ont pas été préalablement annotés. Ainsi contrairement aux requêtes possibles par le COCA BYU par exemple, sur WEBITEXT ou LINGUEE, la recherche par catégories ou lemmes (qui serait très utile dans le cas de COME+V-ING) est donc impossible sur les deux bases libres d'accès ; la recherche par genre de discours n'est pas non plus envisageable.

Pour toutes ces raisons, l'approche contrastive qui a pour objet les spécificités d'une langue par rapport à une autre, à travers l'étude de faits de langue précis, s'appuie toujours sur des corpus *ad hoc* ou *DIY corpora*, de petite taille, gérables entièrement par le linguiste qui repère, encore souvent à la lecture, les formes qui l'intéressent.

Le grand défaut de ces *DIY corpora* réside dans leur caractère confidentiel. Comme ils ont été constitués par le linguiste dans le but de travailler un fait de langue précis, et qu'il peut y avoir des enjeux de droits d'auteur, ils ne sont souvent pas accessibles aux lecteurs pour des vérifications qui pourraient porter par exemple sur les fréquences obtenues ou sur la cohérence du *corpus design*.

Un autre défaut fondamental est celui de la quantité. Pour certains faits de langue, qui sont peu fréquents voire rares, il peut être très difficile de récolter des exemples. En conséquence, l'analyse ne peut se fonder que sur quelques dizaines d'exemples seulement. Les corpus de petite taille ont un aspect échantillonnaire qui oblige au minimum à une grande prudence dans l'élaboration des hypothèses.

Concernant la traduction de COME+V-ING, je présenterai dans la partie suivante, les résultats obtenus pour trois corpus différents. Je comparerai les résultats obtenus à partir du corpus de Chuquet 2004, de LINGUEE et d'un corpus en développement appelé CODEXT.

4 Genre de corpus et variations des résultats

Avant d'établir les différences observées dans les corpus réunis pour cette étude, il est nécessaire de rappeler les schémas de traduction dégagés par Chuquet 2004. Nous verrons que ces schémas liés à des marqueurs apparaissent aussi dans les nouveaux corpus mais qu'une approche via les valeurs privilégiées est aussi possible. Ce sera vu pour la valeur aspectuelle.

4. 1 Les schémas de traduction de COME+ V-ING

Dans son article, Chuquet 2004 distingue 4 schémas de traductions. Celui qui est le plus fréquent est illustré en (7).

(7) "Arthur! » yelled Mary.

Arthur **came running back** and Mary gave him a stinging smack on the jaw.
(Chuquet 2004, 63, ex. 7)

(7') - Arthur, hurla Mary.

Arthur **revint en courant** et Mary lui donna une gifle cinglante sur la joue.

Dans la traduction, les verbes VENIR ou REVENIR apparaissent. Si la relation entre COME et V-ING n'est pas forcément équivalente à la relation de subordination entre VENIR et la forme en EN + V-ANT, comme le dit Chuquet 2004, on voit dans ce schéma de traduction le réflexe de traduire COME ou COME BACK par leurs équivalents présumés. Il s'agit aussi de privilégier l'expression d'un repérage subjectif assuré en français par VENIR dont le caractère déictique est établi, y compris dans certains dictionnaires (Sikora 2009). Cependant, contrairement à l'anglais, le procès exprimé par le gérondif en français est prédiqué secondairement.

Le second schéma observé dans Chuquet 2004 est celui de la traduction par ARRIVER. Comme le soulignent plusieurs auteurs (Bourdin 1999, Sikora 1999 entre autres), si VENIR et ARRIVER peuvent alterner dans certains énoncés, plusieurs caractéristiques les distinguent. Non seulement la valeur déictique est propre à VENIR, mais VENIR permet de « référer au déplacement dans son intégralité, cible comprise » (Bourdin 1999, 188) alors que ARRIVER renvoie au lieu non quelconque qui valide le déplacement en tant que trajet (ibid, 186).

(8) He had a long way to run but he never stopped once on the way and he **came bursting in** upon Mrs. Fox.

La route était longue mais il ne s'arrêta pas une seule fois et **il arriva en courant** vers Dame Renard. (Chuquet 2004, 64, ex. 9)

Ici, on voit que le procès qualifiant *bursting in* en anglais se retrouve dans une structure gérondive en français (cf. *en courant*). Globalement, on constate une perte généralisée du repérage par rapport à un point de vue subjectif à cause du choix d'*arriver* qui remplace le déictique *come* et le choix de *courir* par rapport à *bursting in* qui exprime aussi une évaluation subjective qui va au-delà de la simple représentation du mode de déplacement. Cependant, avec *arriver* un repérage par rapport à un lieu déjà frayé est conservé. L'événement demeure en quelque sorte orienté par rapport à un point repère.

Le troisième schéma observé par Chuquet 2004 est celui d'une traduction qui neutralise tout repérage par rapport à un point de vue ou un point repère que serait un point d'arrivée anticipé.

(9) Suddenly an enormous bathtub **came sailing out** from one of the second floor windows (...)

Une énorme baignoire voltigea d'une fenêtre du deuxième étage (...) (Chuquet 2004, 66, ex. 12)

Chuquet 2004 remarque que lorsqu'une traduction par *arriver* est impossible en raison du caractère inanimé du sujet (ici *bathtub*), alors la traduction en français ne peut maintenir au plus que le repérage du déplacement par rapport au point de départ et neutralise toute représentation subjective.

Dans certains cas, on remarque dans la traduction vers le français, un déficit d'information par rapport à ce qui est exprimé en anglais. C'est le cas par exemple quand le point de repère de départ n'est pas non plus évoqué.

(10) Impulsively, Alex gives them the finger and hurriedly backs away from the wall, as **the cans come flying**.

Pris d'une impulsion subite, Alex leur fait un doigt d'honneur avant de s'écarter précipitamment du mur tandis que **les canettes volent**. (Codext, *The autograph man*, Smith)

En (10), dans le passage vers le français, seul l'événement (cf. *les canettes volent*) est exprimé, indépendamment d'un point repère, qu'il soit subjectif ou spatial.

Le quatrième schéma mentionné dans Chuquet 2004 illustre le cas où comme en (11) un procès de perception est explicité dans la traduction en français.

(11) As I laid down my pen, a moment since, to think of it, the air from the sea came blowing in again, mixed with the perfume of the flowers; (...)

En posant ma plume, il y a un moment, pour y réfléchir, **j'ai senti de nouveau l'air de la mer** mêlé au parfum des fleurs. (*David Copperfield*, Charles Dickens).

En (11) en anglais, la perception demeure implicite et c'est le déplacement orienté de l'air de la mer qui est prédié, en fonction d'un point de vue subjectif qui se confond avec le point d'aboutissement. En français, au contraire, ne demeure que la prédication d'une perception par rapport à une source origine.

En dehors de ces 4 schémas de traduction, il existe des traductions non significatives qui ne sont pas assimilables à un schéma généralisable (Chuquet 2004, 62).

4. 2 COME+V-ING et l'ancrage dans une situation spécifique de perception

Le corpus de Chuquet 2004 est composé de 50 énoncés tirés d'œuvres littéraires qui majoritairement ont été écrites au 19^{ème} siècle (Dickens, Carroll, Brontë...).¹⁰ Afin de vérifier que les schémas de traduction se vérifiaient à une échelle plus large, des requêtes ont été menées sur deux bases de données bilingues : LINGUEE et CODEXT.

Sur Linguee, en absence d'une syntaxe de recherche, les requêtes ont été lancées à partir de résultats obtenus depuis méga corpus sur <http://corpus.byu.edu/>¹¹. En effet, sur le COCA-BYU, on peut obtenir une liste des verbes les plus fréquents dans la structure COME+V-ING. On constate qu'une majorité d'entre eux renvoient soit à un mode de changement de localisation (*come running, flying, walking*) soit à une action produisant du bruit (*come roaring, tumbling, knocking*). Prenant en compte les limites quantitatives de LINGUEE, et les proportions constatées pour chacun des 14 verbes les plus fréquents dans le COCA-BYU, nous collectons 50 exemples avec 13 verbes différents, dont 15 RUN, 6 CRASH, 6 RUSH, 4 CALL etc.¹²

Dans le CODEXT, la syntaxe de recherche comporte, par rapport à Linguee, un opérateur de voisinage qui permet de récupérer toutes les occurrences de COME(S) / CAME dans le voisinage desquelles il y a une forme verbale en V-ING. Pour chaque résultat, on obtient l'énoncé original dans son contexte, et l'énoncé équivalent en français comme il a été traduit dans la publication française du roman. Afin d'avoir des corpus comparables, on

¹⁰ Le corpus contient aussi des extraits de 2 œuvres de Roald Dahl.

¹¹ Créé par Mark Davies, Brigham Young University.

¹² Le verbe LOOKING FOR est enlevé de la sélection. Dans d'autres travaux (à paraître) je montre que la structure « come + V-ING » est une homotaxie : selon le verbe en V-ING et la possibilité ou non de placer un adverbe avant V-ING, on a affaire à une autre structure que celle étudiée ici.

retient 50 exemples, avec une variété de 34 verbes en V-ing, dont 6 RUN, 3 RUSH, 2 CRASH, 2 FLY etc.

Les deux nouveaux corpus *ad hoc* constitués relèvent de genres de texte différents. Ainsi, par rapport au corpus de Chuquet 2004, COME+V-ING dans le corpus LINGUEE apparaît dans des extraits majoritairement non littéraires, parfois qualifiables d'informels, et dans lesquels on ne construit pas une situation de perception.

(12) While the tragic images of unimaginable suffering, destruction and devastation were being broadcast non-stop for weeks around the world, aid **came pouring in** from everywhere.

Alors que les images tragiques et insoutenables de souffrance, de destruction et de dévastation déferlaient en continu, des semaines durant, sur tous les écrans de la planète, les secours **sont arrivés de partout**. (Linguee)

(13) Swissair, the world's most admired airline, **came crashing down** after buying up lame ducks in a desperate bid to secure new routes.

Le fleuron des compagnies aériennes mondiales, Swissair, **a été pulvérisé** par une politique de rachats d'entreprises financièrement peu saines dans la quête désespérée de routes aériennes. (Linguee)

On voit dans ces deux exemples que les structures en COME+V-ING renvoient à des événements qui sont constatables dans une situation concrète spécifique. Il y a en (11) des secours, caractérisés par leur diversité et en (12) une faillite économique. Si une interprétation métaphorique de perception est envisageable, on constate néanmoins une différence importante avec le corpus littéraire de Chuquet 2004 car le point de repère construit par COME est difficilement récupérable. La structure sert avant tout à signifier le caractère brutal ou surprenant de l'événement représenté pour l'énonciateur.

Dans le corpus littéraire CODEXT¹³, les exemples collectés sont similaires à ceux du corpus littéraire de Chuquet 2004, à l'exception de 5 d'entre eux qui ressemblent à ceux du corpus LINGUEE. Majoritairement, comme ici en (13), le contexte permet de frayer la construction d'un point de vue subjectif:

(13) He reached and shook the boy, keeping his eyes on the road. **They came shuffling** through the ash casting their hooded heads from side to side.

Il étendit le bras et secoua le petit, les yeux toujours fixés sur la route. **Ils approchaient en traînant les pieds** dans la cendre, secouant d'un côté puis de l'autre leurs têtes encapuchonnées. (Codext, *The Road*, C. McCarthy)

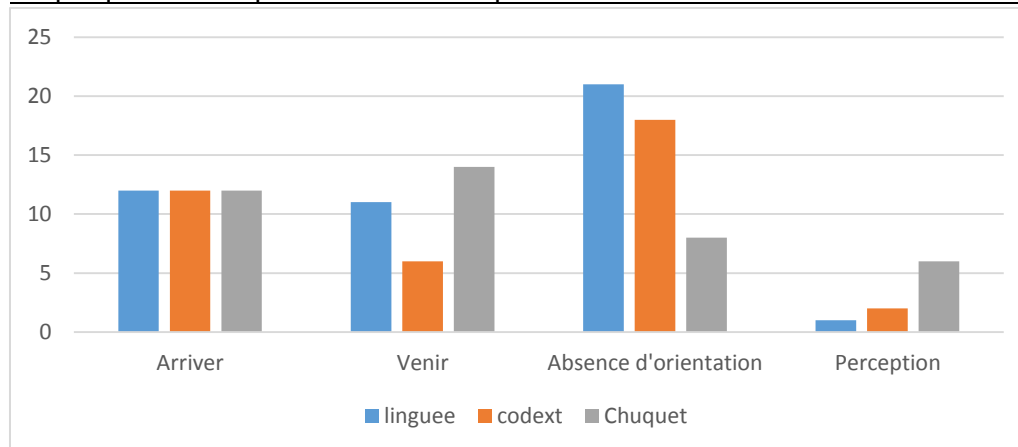
En (13), les segments soulignés construisent explicitement la situation de perception dont l'objet est l'approche d'étrangers dont on ne distingue pas le visage. Ainsi, une première comparaison révèle que la structure COME+V-ING peut être associée à deux contextes : un relatif à la construction d'une situation de perception et un autre assimilable à un emploi métaphorique et qui permet de mettre en avant l'aspect inattendu de l'événement.

5 Cerner la priorité pour le traducteur

Si l'on reprend la typologie des schémas de traduction de Chuquet 2004, on constate plusieurs points d'intérêt. Si la proportion de traduction par *arriver/accourir* est similaire pour les trois corpus, on remarque des divergences sur les quantités concernant les 3 autres schémas récurrents.

¹³ Le Codext est un dispositif de mémoires de traduction traité par le logiciel LOGITERM (Terminotix). Dans la mémoire de traduction utilisée pour cette étude, il y a 63 extraits de romans contemporains (1990-2015) et leur traduction publiée en français. Chaque extrait correspond à 10% maximum du roman total. Les infos sur le CODEXT sont accessibles sur demande à l'auteur.

Graphique 1 : Comparaison des 3 corpus en fonction des schémas de traduction



Dans les corpus contemporains, on observe une tendance forte pour une traduction qui neutralise toute expression d'une orientation par rapport à un point repère. Malgré leur caractère contemporain, les deux corpus - hétérogènes de par le type de discours - se distinguent sur la proportion des traductions en *venir/revenir*. Enfin, on remarque que les deux corpus littéraires recueillent des résultats contrastés (en dehors de la traduction par *arriver*).

L'hétérogénéité des résultats peut être due à un biais méthodologique ou au fait que la structure COME+V-ING a évolué ou encore au fait que les traducteurs sont plus enclins aujourd'hui à se démarquer du texte source. S'il est difficile d'argumenter pour telle ou telle hypothèse, il reste qu'un travail plus qualitatif peut être mené à partir de ces résultats.

En effet, derrière ces schémas de traduction focalisés sur des marqueurs, on constate dans les deux corpus contemporains des tendances intéressantes en termes de valeurs.

On distingue par exemple une valeur aspectuelle susceptible d'être choisie pour mieux traduire l'effet de COME+ V-ING. C'est alors le caractère ponctuel de l'événement qui est mis en avant en français. Cette valeur aspectuelle se retrouve dans des traductions avec des verbes d'inchoation (cf. 6' *déclencha*) ou des expressions comme *faire irruption, faire son entrée*.

(14) The sound of an approaching siren pierces the air. A constable **comes running** into the room and whispers something to Godbole.

Le bruit des sirènes qui se rapprochent déchire l'air. Un agent **fait irruption** dans la pièce et chuchote quelque chose à Godbole. (Codext, *Citadel*, Moss)

Dans la traduction en français, c'est l'aspect soudain qui est mis en avant, au détriment d'une information sur le mode de déplacement (cf. *run*) ou sur l'orientation du déplacement. Le repérage par rapport au point repère (cf. *la pièce*) est frayé dans le contexte (cf. *se rapprochent*) mais non construit dans l'énoncé *Un agent fait irruption etc.* La mise en avant de la valeur aspectuelle est attestée dans le corpus CODEXT et non dans Linguee ce qui peut s'expliquer par la nécessité d'un ancrage dans une situation spécifique.

Dans le même ordre d'idées, si on analyse de plus près les énoncés qui illustrent le schéma de neutralisation des valeurs subjective et aspectuelle, on peut parler, dans la traduction en français, d'un déficit informationnel qui peut être problématique.

(10) Impulsively, Alex gives them the finger and hurriedly backs away from the wall, as the cans **come flying**.

Pris d'une impulsion subite, Alex leur fait un doigt d'honneur avant de s'écarter précipitamment du mur tandis que **les canettes volent**.

En (10) dans la version originale, la valeur aspectuelle de COME permet de se représenter le vol des canettes comme un événement nouveau déclenchant le changement de localisation « he backs away from the wall ». D'autres options en anglais étaient grammaticalement envisageables comme *as the cans fly* (valeur générique) / *as the cans are flying* (pas de bornage temporel) / *as the cans start flying* (towards him). Cependant, aucune de ces options n'aurait permis de construire ce que COME+V-ING construit, c'est-à-dire un double repérage spatial et subjectif combiné avec la détermination qualitative apportée par le procès de mode de déplacement. En français, avec *les canettes volent*, il n'y a pas de repérage par rapport à un point d'arrivée spatial ou subjectif (elles volent vers où ?). De plus, le présent ne permet pas de construire un lien de conséquence entre le vol des canettes et la nécessité de s'écarter du mur. C'est uniquement par les données contextuelles que nous reconstituons l'enchaînement : les canettes sont lancées vers Alex, en réaction au doigt d'honneur qu'il a fait.

Pour conclure, cette première étude sur corpus montre que la traduction par VENIR+INF/GERONDIF, n'est pas, malgré l'équivalence de surface, la traduction principale dans les deux corpus contemporains. Si on part de l'idée que le traducteur a une activité épilinguistique, il peut être intéressant de mieux observer le corpus pour voir (comme on vient de le faire ici pour deux exemples à titre d'illustration) – au-delà des schémas de traduction déduits par l'émergence de marqueurs précis en français – quel type de repérage est privilégié dans la traduction française, en fonction de quel paramètre (le verbe, le contexte etc.), et quel est l'importance du fraying contextuel. En l'occurrence, ici, le travail sur corpus contemporain montre qu'aujourd'hui le marqueur complexe COME+V-ING est moins associé à la représentation d'un point de vue subjectif qu'à l'expression d'un événement brutal, inattendu, ou dont l'impact est majeur.

Bibliographie

BENVENISTE, Emile (1970) « L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, n°17, pp. 12-18.

BOURDIN, Philippe (1999) « Deixis directionnelle et 'acquis cinétique': de 'venir' à 'arriver', à travers quelques langues », in *Travaux Linguistiques du CerLiCO*, pp. 183-203.

CHUQUET, Hélène (2004) « La structure come+ V-ing : venir, arriver et quelques autres traductions... » in *Contrastes*, L. Gournay et J.-M. Merle (eds), Paris, Ophrys, p. 57-68.

CULIOLI, Antoine et al. (2002) *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.

CULIOLI, Antoine, (1999) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tomes I-II-III*, Collection L'Homme Dans la Langue, Paris, Ophrys.

DE VOGUE, Sarah (1992) « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration » in *Linx*, n°26, pp. 77-108.

GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.

KÜBLER, Nathalie (2013) « Traduction pragmatique, linguistique de corpus, traducteur : un ménage à trois explosif ? » in *Tralogy* II, <http://lodel.irevues.inist.fr/tralogy/index.php?id=288> consulté le 15 janvier 2016.

LEBAUD, Daniel, Ploog, Katja (2013) « Paraphrases, reformulations et gloses : points de vue linguistiques ». <halshs-00821809>

SIKORA, Dorota (2009) « Arriver et venir – quand la deixis fait (et ne fait pas) la différence, » in *Pratiques*, 141-142, pp. 138-149.

ZANETTIN, Federica (2013) *Corpus Methods for Descriptive Translation Studies*, in *Social and behavioral sciences* 95, pp. 20-32.

Recebido em: 10/08/2016. Aceito em: 21/10/2016.